



Ecole Sébastien DOS SANTOS BORGES

☎ Marchésieux 02 33 47 92 01

☎ Feugères 02 33 76 10 65

☎ Saint Martin d'Aubigny 02 33 46 34 45

Compte rendu du conseil d'école du jeudi 15 octobre 2020 à St Martin

Etaient présents :

- ✦ Enseignants : Mme Morin - Mme Gimbert - Mme Robin - Mme Foucher - Mme Billon - Mme Amiot - Mme Tirard - M L'Homme - Mme Esnol-Dupré - Mme Quesnel
- * Mairies :
 - Marchésieux : Mme Hébert - Mme Martin
 - Feugères : M. Janson
 - St Martin d'Aubigny : Mme Champvalont
- * Parents élus : Mme Feron - Mme Leconte - Mme Brault - Mme Delauney - Mme Poisson - Mme Godefroy - M. Morizot - M. Slama
- * Syndicat : Mme Compère
- * ATSEM :
- * IEN : Excusé

Etaient excusés : M Boscher - M. Hamel - Mme Tapin - DDEN

Présentations

Un tour de table est effectué.

Elections des représentants

Résultats sur Feugères :

34 votants pour 82 inscrits soit 41,46% de votants (41,18 % en 2019).
30 suffrages exprimés qui ont voté pour la liste présentée par les parents d'élèves (donc 4 blancs ou nuls).
Sont élues titulaires : Mmes Godefroy Virginie et Férey Hélène
Pas de suppléant.

Résultats sur Marchésieux :

50 votants pour 116 inscrits soit 43,10% de votants (35,25 % en 2019).
44 suffrages exprimés qui ont voté pour la liste présentée par les parents d'élèves (donc 6 blancs ou nuls).
Sont élus titulaires : Mmes Poisson Sabrina et Feron Johanna, Mrs Slama Abdellah et Morizot Aimeric
Est élue suppléante : Mme Ebrard Laure

Résultats sur St Martin d'Aubigny :

39 votants pour 68 inscrits soit 57,35% de votants (35,94 % en 2019).
36 suffrages exprimés qui ont voté pour la liste présentée par les parents d'élèves (donc 3 blancs ou nuls).
Sont élues titulaires : Mmes Brault Nadège, Leconte Céline et Delauney Ludivine.
Pas de suppléant.

Les titulaires sont invités au conseil d'école. En cas d'empêchement d'un titulaire, celui-ci pourra appeler un suppléant de la même commune pour prendre sa place au CE pour que 9 parents soient présents à chaque conseil (en cas de vote, 9 parents pourront participer en plus des enseignants, de la présidente du syndicat des affaires scolaires et des maires). Le taux de participation est en augmentation par rapport à l'année dernière, surtout sur Marchésieux et St Martin.

Les élections ont eu lieu le vendredi 09 octobre 2020 avec un vote par correspondance. Le bureau des élections était composé d'enseignantes, et d'un parent sur Marchésieux.

Le vote a toujours lieu par correspondance. Le conseil d'école est consulté et accepte le maintien de ce vote par correspondance pour l'année prochaine 2021.

Les coordonnées des représentants vont être distribuées dans les cahiers des aînés.

Rôle du conseil d'école

⇒ Sa composition :

- le conseil des maîtres
- les maires et les conseillers chargés des affaires scolaires, la présidente du syndicat des affaires scolaires
- les représentants de parents d'élèves
- le délégué départemental (DDEN)
- l'Inspecteur de l'Education Nationale

Il se réunit 3 fois par an : à Saint Martin d'Aubigny au premier trimestre, à Marchésieux au deuxième, et à Feugères au troisième.

Les deux autres conseils d'école auront lieu

- * le jeudi 18 février 2021 à Marchésieux
- * le jeudi 17 juin 2021 à Feugères

⇒ Ses attributions :

- * Il vote le règlement de l'école.
- * Il donne son avis sur les horaires, l'organisation des garderies.
- * Il est consulté pour des actions particulières menées dans l'école, pour l'organisation des classes découvertes et sorties éducatives, pour les activités péri et post scolaires, pour les cantines, l'hygiène scolaire, l'utilisation éventuelle des locaux en dehors du temps scolaire.
- * Il donne son accord pour l'organisation d'activités éducatives sportives et culturelles
- * Il est informé de la composition des classes, du choix des manuels et matériel pédagogique, des choix pédagogiques.

Lecture du règlement et vote de celui-ci.

PPMS et sécurité

Exercices incendie : ils ont été réalisés le 25 septembre. L'évacuation a eu lieu en 2 mn sur Marchésieux, en 38 secondes à Feugères, et 50 s à St Martin. Sur St Martin, les lumières et portes étaient restées ouvertes dans la nouvelle classe.

Exercices PPMS : un exercice intrusion malveillante (« se cacher ») a eu lieu le jeudi 1er octobre.

A Marchésieux, les petits étaient bruyants, mais ne bougeaient pas. Les MS, GS et les CP étaient totalement silencieux.

A St Martin : RAS. La directrice n'a pas réussi à contacter la collègue de CE1 côté mairie, son portable ne passe pas.

A Feugères : RAS.

Pour les 3 sites, les portables étaient sur vibreur, il faut qu'ils soient sur silencieux. Il faudra également débrancher les téléphones fixes pendant l'exercice la prochaine fois (même problème que l'année dernière...)

Plan vigipirate : Mme Tirard rappelle la sécurité aux abords des écoles : un adulte présent à la barrière au moment de l'accueil, un contrôle visuel des sacs des adultes peut être effectué, vérification des identités des personnes étrangères à l'école, il est demandé aux familles de ne pas stationner et/ou s'attarder devant les écoles.

Point Covid : Les brassages sont évités au maximum. En Maternelle, les enfants peuvent toucher aux jeux et au matériel. Les mains sont lavées au minimum 6 fois par jour. Les surfaces sont désinfectées le midi, les classes aérées régulièrement.

Question : dans la classe de TPS-PS, la mascotte part deux fois par semaine dans les maisons. Elle est lavée régulièrement, mais pas entre chaque élève. Quand elle rentre en classe, elle reste sur une étagère sans être touchée pendant une trentaine d'heures. Le risque de contamination semble très faible, mais cela peut poser question pour certaines familles.

Le conseil d'école est consulté à ce sujet. Il est décidé de laisser la mascotte partir deux fois par semaines comme actuellement.

A partir d'aujourd'hui, un arrêté préfectoral rend « obligatoire le port du masque aux abords immédiats des écoles des collèges et des lycées, soit dans un périmètre de 50 mètres autour de leurs entrées et sorties, aux heures d'entrée et de sortie des élèves, du lundi au samedi inclus. Cette obligation est également valable aux emplacements situés sur la voie publique correspondant aux arrêts et stations desservis par les véhicules de transport scolaire. »

Un mot va être distribué dans les cahiers des aînés pour en informer les familles.

REP et Projet d'école

Cette année, le dédoublement des CP-CE1 est poursuivi et le dédoublement des GS est mis en place.

Rappel des axes et actions projet REP (Réseau d'Education Prioritaire) :

1. Renforcer les fondamentaux : définir les besoins des élèves et proposer des actions.
2. Favoriser la coopération : Favoriser la coopération entre élèves, entre enseignants.
3. Dérouler les parcours éducatifs : en partant de l'existant et les valoriser (santé, culturel, citoyen et avenir)

Projet d'école :

Cette année est une année de transition. Le diagnostic de l'ancien projet a été rédigé le 30 septembre en conseil des maîtres.

Les objectifs et les actions à mettre en place vont être fixés par l'équipe le mercredi 4 novembre.

Effectifs actuels et prévisions

La rentrée s'est effectuée avec 144 élèves.

Voici les répartitions sur les 9 classes :

Par niveau :	TPS = 4	Répartitions :	TPS-PS = 4 + 18 = 22
	PS = 18		MS = 19
	MS = 19		GS = 11
	GS = 11		CP = 13
	CP = 13		CE1 = 8 et CE1 = 8
	CE1 = 16		CE2 = 18
	CE2 = 18		CM1 = 22
	CM1 = 22		CM2 = 23
	CM2 = 23		

Ce qui fait en moyenne 20,6 élèves par classe sans compter les classes dédoublées.

Natation

La natation aurait dû débuter dès le début de l'année (le 1er septembre) pour les CE2, CM1 et CM2 à la piscine de Coutances, mais la première séance a été annulée par la piscine et la deuxième par l'inspection en raison de la Covid-19. Les séances se prolongeront jusqu'au 24 novembre. Les GS, CP et CE1 iront à la piscine de Graignes à partir du 29 mars et jusqu'au 15 juin 2021. Les volontaires qui accompagnent sont remerciés, sans eux, la natation ne pourrait pas avoir lieu.

Travaux dans les écoles

Saint Martin : Les collègues demandent s'il est possible de fermer complètement le préau. Même question et réponse pour le préau de Marchésieux.

La mairie s'interroge sur la faisabilité de ce projet (autorisations). Elle se renseigne.

Feugères : La sonnette qui est cassée depuis octobre 2018 ne fonctionne toujours pas, serait-il possible de la remplacer rapidement ?

M. Janson indique que le devis est passé et que la sonnette va être remplacée pendant les vacances.

Un néon de la classe des CM2 et le drapeau Européen sont cassés depuis 1 an, pourraient-ils être changés ?

Le drapeau est commandé et le néon a été changé la veille du conseil d'école.

Serait-il possible d'installer des boutons poussoirs pour économiser l'eau ?

Le maire demande des précisions sur les lieux : les deux classes. La demande va être étudiée.

Marchésieux : Au dernier conseil d'école (juin 2020), il avait été demandé un point d'eau pour la classe des GS, serait-il possible de le prévoir pour le retour des vacances d'automne ?

Mme Hébert indique que les employés communaux vont essayer d'installer ce point d'eau pendant les vacances, mais précise que ce n'est pas évident car il faut aller chercher l'eau dans la BCD.

La réfection de la classe de CP est-elle prévue cette année ?

Mme Hébert indique qu'il serait souhaitable que ces travaux soient réalisés en plusieurs fois, 15 jours de vacances ne suffisent pas.

L'école propose de réaliser cette réfection pendant les vacances d'été 2021.

Problème de l'eau froide sous le préau avec les lavages de mains multiples.

La mairie propose d'isoler les tuyaux pour commencer et de voir ce que cela donne.

La cour présente plusieurs trous qui peuvent s'avérer dangereux et une flaque d'eau se forme au pied de la classe des MS dès qu'il pleut.

Mme Hébert s'engage à régler le problème.

Bilan coopérative

Bilan présenté par Mme Robin, la trésorière. Au 15 octobre 2020, le compte présente un solde de 1280,39 euros.

L'APE a fait un don de 2500 euros à la coopérative. L'équipe l'en remercie.

Questions inscrites

- ♦ « Certains parents de GS se sont plaints du manque de matériel et équipement de la classe de leurs enfants ».

Les jeux, puzzles ont été partagés pendant les vacances, il y a des tables et chaises dans le garage. Il reste également des jeux, puzzles en haut dans la réserve.

Chaque classe dispose d'un budget « fournitures » et chaque année, le syndicat des affaires scolaires vote le budget début mars, les enseignants qui souhaitent du mobilier en font la demande en décembre-janvier. L'année dernière, tout ce qui avait été demandé a été accepté par le syndicat.

Le budget 2020 et sa répartition sont projetés et détaillés.

- ♦ « Comment se passe le suivi d'information en cas de harcèlement scolaire au niveau du rectorat ? Y a-t-il une déclaration de faite ? »

S'il y a un problème de harcèlement, la question est évoquée au sein de la classe tout d'abord avec un débat entre les enfants.

Si le problème ne se règle pas, il est possible que les enfants concernés soient entretenus par la directrice de l'école. Si des faits graves sont avérés et répétés, une équipe éducative peut être réunie par la directrice de l'école.

- ♦ « Point sur les dons de l'APE (Comment pensez-vous répartir les dons de l'APE?) »

Les dons sont détaillés par la trésorière. Cette année, malgré les difficultés dues au non remboursement des 11000 euros de la classe découverte annulée, l'équipe va faire en sorte que chaque classe bénéficie d'une action, que ce soit à l'école ou en dehors de l'école.

- *Problème d'enfants qui attendent l'heure (8h40) le matin à Feugères près du portail dans le carrefour. Une maman demande s'il est possible de les faire attendre dans la cour avec Bénédicte ?*
Mme Compère propose d'étudier le problème au cas par cas.

Le conseil se termine à 21h50.